ATTESTATION DE STAGE

à remettre au staglaire à l'issue du stage

14 Solissement Gael Petit Peron salle d'asile, 97139, LES ABYMES = 0590 55 95
Certifie que
HALIAR Prenom Gled Since FLI IIX Neles h 08 08 2002
=0690812054 allaliaroled@gmail.com
ETUDIANT EN "fox de la formation ou du cursus de l'enseignement superiour suivi par le ou la stagiaire)
BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
AU SEIN DE (rom de l'établissement d'enseignement superieur ou de l'organisme de formation)
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE BAIMBRIDGE Boulevard des Héros - Les Abymes - BP 17 - 97159 Pointe-a-Pitre CEDEX
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études
DUREE DU STAGE 6 Demaines
Dates de début et de fin du stage : Du 26 mai Au 02 Juillet
Représentant une durée totale de 6 semaines (Nbre de mois / Nbre de semaines) (rayer la mention inutile))
La duree totale du stage est apprecise en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme, sous reserve des droits à congès et autorisations d'absence prevus à l'article L. 124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures du présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins ègale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.
MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSEE AU STAGIAIRE
Le stagraire a perçu une gratification de stage pour un montant total de €

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux éludiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. Le demande est à faire par l'étudiant dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la colisation à verser et sur la procedure a suivre sont à démander auprès de la sécurité sociale (code de la sécurité sociale art. L 351-17 – code de l'éducation art. D.124-9).

ORGANISME D'ACCUEIL

1.00

FAIT A CABymes LE 02/07/2021

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

le génont

/)

97139 Les ABYMES Siret: 847 935 756 00019 Ape: 7010 Z

Scanned with

M@BILE SCANNER

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2022

ANNEXE 9 : Modèle d'attestation de stage 1 2

Logo de l'organisme d'accueil

ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au staglaire à l'issue du stage
ORGANISME D'ACCUEIL
Nom ou dénomination sociale : M.E.G.
Adresse: 15 lot. Gael
97139 Les ABYMES
;
certifie que
Nom: HALIAR Prénom: 6led
Né(e) le :08. 10.8. 120.02 Sexe: F (M) Adresse: B.O. of and Route, de Cocorde 1. 97-139
Aulesse. Det O divise Turke Average C O To The August Turke C O To The Augus Turk
Les Abyrnes
:069081205hmél: haliasobled@amail.com
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations
Option SISR (SLAM)
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation):
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études
DURÉE DU STAGE
Dates de début et de fin du stage : Du 13/12/2021 au 04/0.2/2022
Représentant une durée totale de 6 semaines / de mois
(rayer la mention inutile).
La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.
MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE
La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de euros.
L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage Fait à Les Charges le 0.1/02/2022

dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 - code de l'éducation art. D.124-9)

Nom, fonction et signature de la personne représentant de l'organisme d'accueil

> 297139 Les ABYMES Siret: 847 935 756 00019 Ape: 7010 Z

¹ Remettre autant d'attestations que d'entreprises fréquentées pour couvrir les semaines de stage réglementaires.

² Pour les personnes candidates se présentant au titre de leur activité professionnelle, cette attestation sera remplacée par des certificats de travail.

MOBILE SCANNER